

---

## Futurs Composés

### Assemblée générale Ordinaire

### Procès-Verbal - Mercredi 5 juin 2019, Cdmc (Paris)

#### Membres présents :

##### - Personnes morales

Ensemble Télémaque (Raoul Lay) | GMEM (Christian Sébille) | Athénor (Claude Vrignaud) | Archipels cie D.Pifarély (Virginie Crouail) | Association Sybille (Perline Feurtey) | Spirito (Anne-Marie Korsbaek) | Collectif Coax (Yasmina Rakovsky) | Collège Contemporain (Benoît Sitzia) | Court-circuit (Christine Henry) | Décor Sonore (Camille Cheminet) | Ensemble 2e2m (Martine Guibert) | Ensemble Calliopée (Irène Guembe) | Ensemble Intercontemporain (Olivier Leymarie) | Ensemble Variances (Daniela Martin) | Ensemble vocal Sequenza (Claire Leroux) | Diotima (Charlotte Bartissol) | Les Eléments Chœur de chambre (Raphaëlle Bellencourt) | MG 21 (Florentino Calvo) | Musicatreize (Olivier Enguehard) | Cie La Truc (Cyril Hernandez) | Motus (Vincent Laubeuf) | Octandre (Jean-Marie Colin) | Percussions claviers de Lyon (Gilles Dumoulin) | Proxima Centauri (Marie-Claire Matran) | Sphota (Vénus Castro) | Festival Densités / Vu d'un œuf (Emmanuelle Pellegrini) | Cité Musicale – Metz (Michèle Paradon) | Art Zoyd (Monique Vialadieu et Virginie Charlet) | Cie D'un Instant à l'autre (Christine Bertocchi) | Cie Offshore (Marie Rouzaut) | Or Not... (Marthe Lemut) | Festival Exhibitronic (Yérri-Gaspar Hummel) | La Muse en Circuit (Wilfried Wendling) | Festival Musica (Stéphane Roth) | Musique Nouvelle en Liberté (Estelle Lowry) | L'Empreinte digitale – Onoma (Catherine Peillon) | Cdmc (Laure Marcel-Berlioz).

##### - Personnes physiques

Serge Adam | Benoist Baillergeau | Laurence Bouckaert | François Bousch | Catherine Brisset | Jean-Marie Colin | Capucine Joussaud (pour Noémi Boutin) | Pascale Criton | Anne-Gabriel Debaecker | Philippe Festou | Suzanne Giraud | Stéphane Godet | Christine Groult | David Jisse | Francis Luc | Philippe Moëne-Loccoz | Philippe Ollivier | Hélène Pereira | Céline Pierre | Michel Risse | Carol Robinson | Iradj Sahbai | Michel Titin-Schnaider | Laure Marcel-Berlioz.

>> 61 membres présents

Dont : 37 personnes morales, soit 111 voix statutaires  
24 personnes physiques, soit 24 voix statutaires

- Personnes morales représentées :

Césaré (représenté par GMEM) | GRAME (représenté par Percussions claviers de Lyon) | VOCE (représenté par Ensemble Télémaque) | Musique Française d’Aujourd’hui (représenté par Archipels Cie D. Pifarély) | Universal Music Classical Publishing (représenté par La Muse en Circuit) | aKhoustéa (représenté par Benoist Baillergeau) | Alma Viva Ensemble (représenté par La Muse en Circuit) | Ars Nova (représenté par Ensemble Télémaque) | Association Sybille (représenté par Capucine Jaussaud) | C Barré (représenté par Musicatreize) | Collectif ARFI (représenté par Festival Exhibitronic) | Cie D’autres cordes (représenté par Capucine Jaussaud) | Eclats (représenté par Philippe Festou) | Ensemble Offrandes (représenté par Percussions Claviers de Lyon) | Ensemble Orchestral contemporain (représenté par Archipels Cie D.Pifarély) | Ensemble éOle (représenté par Les Eléments Chœur de Chambre) Les Percussions de Strasbourg (représenté par Jean-Marie Colin) | (Mic)zzaj (représenté par Festival Exhibitronic) | MG 21 (représenté par Musicatreize) | ONCEIM / Babel productions (représenté par Musique Nouvelle en Liberté) | Piano and Co (représenté par Philippe Festou) | Puce Muse (représenté par Pascale Criton) | Trio Polycordes (représenté par Philippe Festou) | Voix de Stras (représenté par Ensemble Télémaque) | Why Note (représenté par Cdmc) | Ass. Elektrophonie (représenté par Patrick Desfossez) | Concours international de piano d’Orléans (représenté par la Muse en Circuit) | MIM (représenté par Cdmc) | SCRIME (représenté par Jean-Marie Colin) | AECME (représenté par Laurence Bouckaert)

- Personnes physiques représentées :

Thierry Alla (représenté par Laure Marcel Berlioz) | Séverine Ballon (représentée par Capucine Jaussaud) | Marie-Hélène Bernard (représentée par Les Eléments Chœur de Chambre) | Rafaèle Biston (représentée par Motus) | Lionel Bord (représenté par GMEM) | Laurence Bourdin (représentée par Archipels Cie D. Pifarély) | Hélène Breschand (représentée par Festival Exhibitronic) | Patrica Dallio (représentée par Carol Robinson) | Tiziana de Carolis (représentée par Cité Musicale – Metz) | Claude Delangle (représenté par Les Eléments Chœur de Chambre) | Caroline Delume (représentée par Musicatreize) | Mirtru Escalona-Mijares (représenté par Collège Contemporain) | Carl Emmanuel Fisbach (représenté par François Bousch) | Joseph Grau (représenté par Jean-Marie Colin) | David Hudry (représenté par Benoist Baillergeau) | Sanae Ishida (représentée par Laure Marcel Berlioz) | Fabrice Jünger (représenté par Ensemble Télémaque) | Vincent Lhermet (représenté par Ensemble Calliopée) | Nicolas Marty (représenté par Jean-Marie Colin) | Thierry Miroglio (représenté par François Bousch) | Jacqueline Muller (représentée par Cdmc) | Marianne Piketty (représentée par Cité Musicale – Metz) | Annabelle Playe (représentée par Quatuor Diotima) | Nadia Ratsimandresy (représentée par Art Zoyd) | Claire Renard (représentée par Laure Marcel Berlioz) | Pierre Sauvageot (représenté par Iradj Sahbai) | André Serre Milan (représenté par David Jisse)

>> **57 membres représentés**

Dont : 30 personnes morales, soit 90 **voix statutaires**.

27 personnes physiques, soit 27 **voix statutaires**.

>> Total des membres présents et représentés : **118 soit 201 voix statutaires**.

Pour que l’Assemblée Générale puisse valablement délibérer, la moitié, au moins, de ses membres, à jour de leurs cotisations, doit être présente ou représentée.

Au 5 juin 2019, Futurs Composés regroupe 128 membres à jour de leur cotisation.

Le quorum (64) est atteint puisque pour cette Assemblée Générale, 118 membres sont présents ou représentés.

>> Egalement présents : Aurélie Foucher – déléguée générale de Profedim, Martine Duverger – Déléguée générale de Futurs Composés, Julia Boutard – Chargée de communication de Futurs Composés.

**Raoul Lay** (Ensemble Télémaque) ouvre la séance, et propose un tour de la salle afin que chacun se présente. **Martine Duverger**, Déléguée générale de Futurs Composés, annonce que l'on modifie l'ordre du jour en commençant par le point politique afin de pouvoir laisser la parole à **Aurélié Foucher** de Profedim.

## ORDRE DU JOUR

I/ PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DU BILAN 2018

II/ POINT POLITIQUE (CNM, Radio France)

III/ PRESENTATION DES PROJETS D'ACTIVITE 2019 / 2020 ET GROUPES DE TRAVAIL

1/ Table ronde au CRR de Paris et ISCM, le 11 février 2019

2/ Bien Entendu ! Un mois pour la création du 15 mars au 15 avril 2019 et temps forts en région

3/ NewDeal 2019 à la Philharmonie, le 6 et 7 juin 2019

4/ Accord Majeur à Aix en Provence, le mardi 9 juillet 2019

5/ Focus New Music du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Strasbourg et à Metz

6/ Journée rencontre autour du thème de la Transmission, 18 octobre 2019

7/ Au 9-9bis, Architecture et création, le vendredi 6 décembre 2019

8/ Table ronde autour des compositeurs au CRR, le 24 février 2020

9/ Programmer les compositrices

IV/ QUESTIONS DIVERSES

## I/ POINT POLITIQUE (CNM, RADIO FRANCE)

---

### 1. Centre national de la musique

**Aurélie Foucher** prend la parole.

Le projet de création du Centre National de la Musique (CNM) est aujourd'hui lancé et le Gouvernement a confirmé sa volonté de créer un nouvel établissement public au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les syndicats et les professionnels du secteur ont compris que ce CNM se fera et qu'il était donc nécessaire d'être présents et d'assister aux réunions des comités élargis. Beaucoup de travail a été effectué afin d'avoir des réponses, des garanties sur l'engagement de l'Etat... Suite à la nomination de Catherine Ruggeri à la présidence de la préfiguration du CNM, un premier comité de pilotage plénier a eu lieu le 3 mai dernier, deux heures de réunion se sont tenues et nous n'avons eu aucune réponse sur :

-la gouvernance de l'établissement (seulement quelques éléments de réponse à travers la proposition de loi). Comment va se passer l'interface des différentes instances ? Où va-t-on se placer et selon quels critères ?

- la mission et le périmètre

- la question de l'éducation artistique et culturelle. Nous sommes favorables à une éducation artistique et culturelle de qualité, inscrite dans la durée avec les acteurs de l'éducation mais nous sommes opposés à ce que le CNM se voie confier des missions en ce domaine. Les missions d'observation du secteur doivent être pensées en complémentarité avec les outils publics de l'État et des réseaux.

- Le positionnement de Profedim est de refuser pour l'instant un élargissement du paiement de la taxe.

L'Etat est censé mettre 20 millions d'euros qu'il n'a actuellement pas, d'autant plus que ce ne serait qu'une aide sur l'outil CNM, et cela ne construit pas une politique publique.

**Aurélie Foucher** rappelle l'historique du projet en 2010-2012 : crise du disque, objectif d'accompagner la filière économique. Or, ce ne serait plus acceptable aujourd'hui de parler d'accompagnement économique.

Pour l'instant, la volonté politique est là mais pas les finances.

Le CALIF, réseau des disquaires indépendants, est arrivé dans le projet avec la volonté d'intégrer le CNM. C'est un nouvel acteur qui est un distributeur physique. Cela pose question, notamment celle de pourquoi un distributeur physique et pas numérique.

**Cyril Hernandez** (Cie La Truc) évoque le texte de Fabien Barontini sur le CNM que l'on fait passer.

**Aurélie Foucher** explique que le levier que nous pouvons avoir est d'aller voir les députés de nos circonscriptions.

Selon **Wilfried Wendling** (La Muse en Circuit), aujourd'hui il est évident que ce CNM va être créé, malgré le fait que l'on soit beaucoup contre. La meilleure position que nous pouvons avoir est d'essayer de travailler avec le Ministère et non de s'opposer frontalement. Il faut donc être vigilant sur le discours que l'on porte.

## 2. Radio France / France Musique

**Aurélie Foucher** indique qu'un rendez-vous avec Stéphane Grant et Marc Voinchet a eu lieu, avec les Forces Musicales, Profedim, Futurs Composés, Grands Formats et le compositeur Bernard Cavanna. Ils ont affirmé que certaines émissions restaient, que seules quelques heures d'émissions disparaissent, et qu'une grande soirée le week-end était prévue (de façon assez floue). Un mail va envoyé à tous deux, afin de réaffirmer nos inquiétudes.

Selon **Wilfried Wendling** (La Muse en Circuit), il faut répondre de façon très rapide. **Aurélie Foucher** proposerait que sur un certain nombre d'étapes, l'on avance seul et non collectivement comme pour le rendez-vous avec Marc Voinchet. **Martine Duverger** pense qu'il faudrait absolument récupérer les chiffres concernant les captations de concerts et leur diminution année après année. **Cyril Hernandez** propose de sortir de cette Assemblée générale avec un texte commun. Selon **Raoul Lay**, il faut récupérer des chiffres, et faire un état des lieux de la disparition de ces esthétiques. Aurélie Foucher propose que chacun prenne la parole sur ces sujets à l'occasion de ses passages à la radio. **Jean-Marie Colin** (compositeur) propose que l'on essaye d'entrer en contact plutôt avec le Conseil d'Administration de Radio France.

## II/ PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DU BILAN 2018

---

**Martine Duverger** présente brièvement les différentes activités de Futurs Composés au cours de 2018.

Le budget est sans surprises, avec un petit déficit de 1 845€. Il faut valider le bilan 2018 et le rapport d'activité 2018.

### VOTES :

#### **Vote du bilan d'activité 2018 :**

Voix contre : aucune

Abstention(s) : aucune

**Le bilan d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

#### **Vote du compte de résultat de l'exercice 2018 :**

Voix contre : aucune

Abstention(s) : aucune

**Le compte de résultat de l'exercice 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

**Raoul Lay** souligne l'équilibre constant de Futurs Composés au fil des ans, malgré l'augmentation des activités et des moyens de plus en plus étroits. Il lance un appel à l'implication des membres sur les événements en région et au sein des groupes de travail. **Martine Duverger** note une baisse de l'implication des membres dans les groupes de travail. Mais Futurs Composés peut compter sur certains qui sont force de proposition.

## III/ PRESENTATION DES PROJETS D'ACTIVITE 2019/ 20 ET GROUPES DE TRAVAIL

---

Pour l'Assemblée générale des 10 ans de Futurs Composés, l'idée est lancée de transformer l'Assemblée générale classique en une journée de rencontres, avec des thèmes et des sujets sur lesquels

les membres souhaitent travailler, qui serait davantage dans l'esprit du séminaire que de l'AG, avec des invités qui viendraient prendre la parole. Cela permettrait d'échanger vraiment en prenant le temps.

## 1. Bien Entendu ! 2020

**Martine Duverger** revient rapidement sur les chiffres et les temps forts de Bien Entendu 2019. Il faut que l'on parvienne à véritablement développer les actions en région pour 2020. Il reste un questionnement important sur la forme que pourrait prendre Bien Entendu. De façon générale, la volonté de s'appuyer beaucoup plus sur les temps forts en région est importante.

Il a été discuté en atelier ce matin de donner un thème sur l'année, et de mettre en valeur tous les temps forts entrant dans ce thème sur toute l'année et non pas que sur un mois. Il faudrait également que les événements en région mobilisent d'autres membres sur la région plutôt qu'un seul.

**Laure Marcel-Berlioz** (Cdmc) prend la parole. Un groupe de travail a été constitué pour monter le temps fort *Programmer les compositrices*, avec Martine Duverger, Claire Renard et Laure Marcel-Berlioz. Le travail continue notamment avec l'AFO qui s'intéresse à cette problématique et souhaite aussi progresser sur ces thèmes. L'idée est de créer une charte de bonnes pratiques sur la présence des femmes et des compositrices dans les programmes, les rencontres etc., et également de mettre en place un recensement des œuvres de compositrices pour en faciliter l'accès. Le groupe souhaite organiser des événements rencontres sur ce sujet ; le prochain serait a priori à Marseille pendant le festival Les Musiques, en mai prochain.

La volonté de refaire un deuxième événement en Occitanie avec la Fevis Occitanie est évoquée, notamment à Montpellier ou est maintenant basée Martine Duverger. On peut essayer de tirer ces événements en région via des collaborations avec la Fevis en région.

**Martine Duverger** pose la question du devenir de Bien Entendu pour 2020 : est-ce que l'on reste sur un mois, ou est-ce qu'on transforme l'évènement? **Raoul Lay** propose que l'on conserve ce focus sur un mois, mais en faisant en sorte qu'au long de ce mois, il y ait beaucoup d'actions sur les territoires. Selon **David Jisse** (indépendant), ce qui fonctionne le mieux est d'avoir un événement relié à un événement national (Fête de la musique, Nuit Blanche...). Il propose le thème de l'heure perdue, celle du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été, que l'on pourrait investir musicalement.

**Wilfried Wendling** s'interroge à nouveau sur la portée et l'intérêt de l'opération Bien Entendu. **Monique Vialadieu** (Art Zoyd) se pose la question des raisons pour lesquelles on le conserve (promotion du réseau, promotion des acteurs... ?). **Christian Sébille** (GMEM) n'est pas favorable à Bien Entendu ; selon lui, Futurs Composés doit être plus politique et Bien Entendu ne le permet pas, et a peu de visibilité.

Selon **Pascale Criton** (compositrice), Bien Entendu a été très important pour solidariser les actions et les adhérents, cela a permis de montrer ce que les membres de Futurs Composés font. Il faut mesurer ce que cela engage vis-à-vis de nos financeurs. A la base, Bien Entendu permettait de montrer à nos tutelles que la création musicale était très active. Selon **Benoist Baillergeau** (indépendant), cela a fonctionné mais les rencontres au niveau régional n'ont pas réussi à mobiliser les élus et les collectivités territoriales. Il faudrait donc arriver à modifier cela. D'autant plus que si l'on se transforme en une structure plus politique, nous risquons de perdre certains financements.

Selon **Marthe Lemut** (Or Not...), Futurs Composés n'est pas un syndicat politique, et Bien Entendu est important et permet aussi de voir qui nous sommes et qui nous représentons, d'autant plus que cela n'a pas un coût important.

**Raoul Lay** conclut en affirmant que malgré le temps que cela prend à l'équipe salariée, et le coût, Bien Entendu reste un événement fédérateur.

## **2. Groupes de travail**

**Jean-Marie Colin** (compositeur) et **Estelle Lowry** (Musique Nouvelle en Liberté) sont invités à faire un point sur le groupe de travail Transmission, qui se réunit environ tous les deux mois. Ce groupe s'est saisi de l'injonction faite aux ensembles et aux artistes de faire de la médiation culturelle, le terme de médiation culturelle étant lui-même assez flou. Ainsi, une réflexion a été engagée et le groupe a prévu de faire aboutir cette réflexion sur une journée, qui se déroulerait le 18 octobre à Saint-Merry. L'idée développée est d'interviewer en amont des personnalités et de les faire répondre à des questions sur le sujet, sur le fond sonore d'un enregistrement musical réalisé par Christophe Rosenberg (bruits de clés à Saint-Merry). Un montage de ces interviews serait ensuite réalisé et restitué lors de cette journée. L'objectif étant ensuite de permettre à la salle de s'exprimer de la même manière, sur les mêmes questions. C'est **Eglantine de Boissieu** (Babbel Productions / ONCEIM / Les Rendez-Vous Contemporains de Saint Merry) qui accueille cette journée.

## **3. NewDeal 2019 à la Philharmonie, le 6 et 7 juin 2019**

**Martine Duverger** présente rapidement le programme des journées de New Deal.

## **4. Accord Majeur à Aix en Provence, le mardi 9 juillet 2019**

L'invitation pour Accord Majeur a été lancée, il faut s'inscrire rapidement. **Raoul Lay** propose que l'on se retrouve entre membres de Futurs Composés à Accord Majeur, on pourra peut-être mettre cela en place l'année prochaine.

Plusieurs personnes déplorent le fait que les noms des intervenants ne soient pas donnés, car cela permettrait de donner envie de venir ; d'autant plus que le titre du fil rouge de cette année est peu fédérateur.

## **5. 6<sup>èmes</sup> Rendez-vous de la création**

**Raoul Lay** évoque les sixièmes Rendez-Vous de la Création, qu'il faudrait organiser en novembre, peut-être lors de l'Assemblée générale / séminaire ? Le problème récurrent de ces rendez-vous est le manque de programmateurs présents, cependant les contenus présentés sont de très bonne qualité.

## **6. Focus New Music du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Strasbourg et à Metz dans le cadre de Musica**

**Martine Duverger** présente le programme. L'ouverture des inscriptions pour les speed meetings se fera courant juillet.

## **7. Au 9-gbis, Architecture et création, le vendredi 6 décembre 2019**

## **8. Table ronde autour des compositeurs au CRR, le 24 février 2020**

## **9. ISCM retour Tallinn / 2020**

**Raoul Lay** fait un point sur sa présence à l'ISCM à Tallinn, pendant lequel on lui a demandé ce qu'il en était du projet de World Music Days en France. Il est resté évasif mais la question se pose donc à nouveau.

Il faudrait faire un groupe de travail sur Communication et International afin de réfléchir à la manière de représenter nos membres à l'étranger, peut-être avec de nouveaux outils. Le problème est la diversité

et le nombre de nos membres. **Raoul Lay** invite tout le monde à réfléchir à une façon d'avoir plus de portée à l'international.

**Martine Duverger** demande à l'assemblée si des personnes seraient intéressées et disponibles pour participer au jury de compositeurs / interprètes pour l'ISCM en juillet. Il faudrait des structures et nous l'indiquer rapidement.

## IV/ QUESTIONS DIVERSES

---

**Cyril Hernandez** propose d'écrire un texte martyr par rapport à Radio France, qu'il envoie rapidement au Conseil d'Administration afin qu'on puisse le relayer.